



SENSIBILISATION

© Luciana Poletto.

LA PRISON RACONTÉE DE L'INTÉRIEUR

► **« Un homme debout », la pièce qui raconte l'emprisonnement de Jean-Marc Mahy, est au cœur d'un projet-pilote de sensibilisation et de prévention de la délinquance.**

Avant : « êtes-vous mariés ? », « avez-vous des enfants ? ». Après : « quels sont les changements qui vous ont le plus choqué après 20 ans ? », « après être sorti de prison, comment avez-vous fait pour vous réinsérer ? », « quel est le déclic qui a fait de vous un modèle, un exemple ? »... Après la vision d'Un homme debout, la pièce écrite par Jean-Michel Van Den Eyden à partir du récit de vie de Jean-Marc Mahy, les choses, forcément, ne peuvent plus être les mêmes. C'est une gifle que prennent les spectateurs ! Pour « sortir l'isolement de l'isolement », Jean-Marc Mahy, entré en prison à l'âge de 17 ans et incarcéré pendant près de 20 ans, y raconte les dures réalités de l'univers carcéral.

Le projet-pilote, mené à l'initiative du Collège des bourgmestres et échevins de Woluwe-Saint-Pierre et coordonné par l'asbl PAJ (Prévention Animations Jeunesse) au terme de six mois intenses de préparation, concernait quatre des six écoles secondaires de la Commune. Dès septembre prochain, la pièce ayant été reconnue d'utilité publique par Fadila Laanan, ministre de la Culture, l'expérience s'étendra à Bruxelles-Ville, Molenbeek et Anderlecht.

Pour Stéphane Allard, directeur adjoint de l'Institut Don Bosco, « toutes les rencontres sont toujours

intéressantes. Avec des chefs d'entreprises, des leaders positifs... Don Bosco pratique la présence préventive de l'adulte et remet à l'ordre du jour les préceptes de son père fondateur, qui vivait dans la région de Turin et voyait arriver des tas de gamins des campagnes. A l'alternative entre vol et mendicité, il a opposé l'apprentissage. »

Un homme debout, qui a déjà été jouée plus de 170 fois, tourne aujourd'hui dans une nouvelle version. Le rôle du protagoniste est désormais interprété par Stéphane Pirard, comédien qui joue aux côtés de Jean-Marc Mahy, devenu narrateur. On n'y parle pas que de prison. Florence Croughs, fonctionnaire de prévention et coordinatrice de PAJ, souligne que la pièce et les rencontres permettent d'aborder des thèmes tels que les valeurs que l'on partage, les notions de pardon et de responsabilité.

« Vous avez une chance extraordinaire »

« On a le droit d'être en colère, ce qui est important, c'est de l'exprimer. La violence est le bruit d'une souffrance qui n'est pas entendue. Souvent, on choisit le chemin de la violence parce qu'on n'a pas pu la canaliser, dans le sport ou le théâtre, par exemple. Mais chacun vient au monde avec autant de qualités que de défauts et dispose, au fond de lui, des réponses à ses questions. Si vous croisez quelqu'un qui va un peu moins bien que vous, pourquoi ne pas faire un pas vers lui ? La vie est difficile, mais il faut s'accrocher, vous avez une chance extraordi-

naire, c'est d'être ici et d'avoir accès à l'école », dit encore celui qui, s'il a acquis six diplômes pendant ses longues années de détention, ne disposait que d'un certificat d'enseignement primaire, quand il est entré en prison.

Si Jean-Marc avait rencontré quelqu'un qui lui en avait décrit la réalité, il aurait tout fait pour l'éviter. Aujourd'hui, il témoigne en parlant fort, et vite, comme s'il y avait urgence, afin que les jeunes qu'il rencontre ne sous-estiment pas la triple violence de l'incarcération : « Celle que vous connaissez bien à travers Prison Break, la violence psychologique du harcèlement, et la violence du temps perdu. En prison, on ne vend pas les mêmes montres qu'en liberté... Il faut vraiment être maso pour vouloir passer par là ! » Combattant la fascination que certains jeunes semblent éprouver pour le monde carcéral, il rappelle aussi qu'il « est plus dur de sortir de prison que d'y rentrer. »

Et s'il a désormais payé sa dette à la Justice, puisque sa liberté conditionnelle a pris fin en septembre dernier, il portera toujours le fardeau du mal fait à ses victimes et à leurs proches. C'est pour éviter aux jeunes de devoir assumer la responsabilité d'une plongée dans la délinquance que celui qui s'est formé pour devenir éducateur va d'école en IPPJ pour apporter son témoignage.

CAROLINE DUNSKI